



CONSULTANCE

TERMES DE REFERENCE

DIAGNOSTIC SUR LA SITUATION DES ENFANTS DES RUES - BANGUI

1. Contexte

Créée en 1994, **Triangle Génération Humanaire (TGH)**, association française de solidarité internationale basée à Lyon, élabore et met en œuvre des programmes d'urgence, de réhabilitation et de développement dans les domaines de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement, de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence, de l'éducation et de la protection. TGH travaille actuellement dans 10 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et du Moyen-Orient.

TGH intervient en République Centrafricaine depuis 2007 pour soutenir les populations vulnérables de la préfecture de la Vakaga. Aujourd'hui, l'association intervient en Vakaga dans les secteurs de la sécurité alimentaire, de l'Eau, Hygiène, Assainissement et de l'éducation. Parallèlement, l'association mène différents projets dans les secteurs de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance, de l'eau, hygiène et assainissement (EHA), et de l'éducation / protection dans la préfecture de la Ouaka.

TGH travaille depuis 2011 sur la question des enfants des rues à Bangui où des milliers d'enfants des rues sont présents. Ces derniers ne sont pas accompagnés, parfois en rupture familiale en raison des violences dont ils sont victimes ou dans la rue par nécessité économique. Dans la rue, ces dernier(e)s sont exposés à diverses formes de violences multiples, commises par leurs pairs ou par des adultes (viol, détention arbitraire, vol, exploitation économique) et ont un accès limité aux services de prise en charge. Depuis 2019, TGH intervient également auprès des mineurs incarcérés de la Maison Centrale de Bangui.

Les activités sont réalisées en partenariat avec la Fondation Voix du Cœur (FVDC), dont les actions sont complémentaires à celles de TGH : là où TGH intervient dans le milieu « ouvert » (la rue), la FVDC permet de prolonger l'intervention dans le milieu « fermé » (au sein de trois Centres d'accueil et d'hébergement) pour les enfants les plus vulnérables. TGH travaille en effet avec les enfants des rues de Bangui en utilisant une unité mobile qui effectue des maraudes dans différents lieux où ces enfants se rassemblent, elles permettent d'identifier les enfants, de construire une relation de confiance avec eux à travers des activités psychosociales et de leur donner accès à des services de soins ou à des référencement externes. Par la suite, les mineurs libérés ou ceux qui souhaitent quitter la rue sont hébergés temporairement dans l'un des centres de la FVDC ou dans une Famille d'Accueil Temporaire, puis réunis avec leur famille et inscrits à l'école ou à une formation professionnelle.

TGH participe également activement aux mécanismes de coordination qui permettent d'apporter une visibilité sur ce public spécifique, notamment aux réunions du sous-cluster Protection de l'Enfance. L'équipe TGH est particulièrement en lien avec les acteurs institutionnels ainsi que les partenaires de protection et de santé locaux et internationaux afin de répondre aux différents besoins des enfants (MSF-Espagne, ASF, CICR, AMICI, entre autres).

2. Justifications et Objectifs

L'expérience de TGH à Bangui auprès de ce public depuis 10 années lui permet de souligner le besoin criant de mener un diagnostic sur la thématique des enfants en situation de rue dans la capitale. Les données officielles disponibles sur cette problématique sont très limitées ou extrêmement datées et la mobilité des enfants des rues rend la capitalisation des informations au quotidien complexe. Si ces enfants sont particulièrement visibles dans les rues de la capitale, il est assez difficile de déterminer leur nombre et d'obtenir une cartographie de leur présence à Bangui.

Une meilleure compréhension sociologique et économique de la problématique permettrait d'affiner la réponse apportée par TGH et d'autres acteurs de la protection de l'enfance dans la conception de leurs programmes. Ainsi, il est prévu de mener une étude qui englobera ces aspects et plus largement les responsabilités et activités des institutions étatiques et autres organisations civiles travaillant en protection de l'enfance à Bangui. Les conclusions de l'enquête devront comporter des recommandations d'actions à mettre en œuvre. Elle permettra aux différentes parties prenantes (organisations, autorités locales et nationales, comités de rue) d'affiner leur réponse et de mieux se coordonner afin d'apporter une réponse plus efficiente et pérenne à la problématique des enfants en situation de rue. Ainsi, ce diagnostic qui sera partagé aux institutions étatiques et autres organisations civiles concernées par la thématique, constitue un outil d'apprentissages collectif et pourrait servir de base à l'établissement d'un plan d'action communs et le renforcement de certains services.

Cette consultance sera réalisée dans le cadre du projet « *Vers un renforcement et une pérennisation de la prise en charge, de l'accompagnement et de la réinsertion des mineurs vulnérables à Bangui* » financé par l'Agence Française de Développement. Ce projet propose d'améliorer la prise en charge et la réinsertion d'au moins 1000 mineurs marginalisés dans Bangui (comprenant des enfants des rues ou des mineurs incarcérés) et de renforcer les capacités d'au moins 136 acteurs de la protection de l'enfance en RCA (y compris organisation de la société civile, ministères, communautés). Ce projet sera mené en étroite collaboration avec le partenaire local La Fondation Voix du Cœur (FVDC). L'expertise des deux structures auprès des mineurs vulnérables de Bangui alliée à la connaissance de ce public depuis 2011 leur permettent de mettre en œuvre des activités telles que des maraudes, activités récréatives et psycho-sociales, soins et référencement médicaux (y compris en cas de VBG), sensibilisations, placements en hébergements temporaires, appui à la scolarisation ou formation professionnelle et réunifications familiales.

- **Objectif global** : Améliorer et pérenniser la protection de l'enfance en République Centrafricaine
- **Objectif(s) spécifique(s)** :
 - OS1. Améliorer la protection et la réinsertion des enfants en situation de vulnérabilité par le renforcement des capacités et des compétences des acteurs publics et associatifs concernés
 - OS2. Maintenir et renforcer le dispositif de protection et de réinsertion sociale des mineurs en rupture sociale et familiale de Bangui (enfants en situation de rue et mineurs incarcérés)

3. Résultats attendus et Livrables

Cette consultance « *Diagnostic sur la situation des enfants des rues – Bangui* » vise à atteindre les résultats suivants :

➤ **Résultats attendus:**

1) Identifier les caractéristiques des enfants des rue, tels que:

- Le nombre approximatif d'enfants vivant dans les rues de Bangui ;
- Leurs profils (âge, sexe, origine géographique et sociale, situation familiale, temps passé dans la rue, handicap...), et leur organisation dans la rue ;

- Les causes qui les ont menés dans la rue et celles qui les forcent à y rester ;
- Une cartographie des lieux de fréquentation des enfants des rues et de leur mobilité (pour différentes activités : habitation, activités de revenu, restauration, loisir, hygiène, autre.../ nombre d'heures de présence par site) à analyser avec l'urbanisation de Bangui et la topologie des quartiers ;
- Leurs moyens de survie et les comportements qu'ils développent ;
- Les principaux dangers et violences (physiques, sexuelles, psychologiques, etc.) auxquels ils sont exposés et les problématiques rencontrées au quotidien (accès à l'eau, à la nourriture etc.), leur état psychologique et sanitaire ;
- Les spécificités des jeunes filles vivant dans la rue : leurs lieux et conditions de vie, leur système économique de survie ;
- Les pratiques traditionnelles, normes culturelles et sociales et leur rôle dans le contexte dans lequel évoluent les EDR.

2) **Evaluer les systèmes de protection de l'enfance et les aspects sur lesquels TGH/ la FVDC pourraient avoir une valeur ajoutée**

- Identifier et analyser les principaux acteurs internationaux, nationaux et à base communautaire dans le domaine de protection de l'enfance à Bangui (ONGs, ministères/ services spécialisés, autorités locales, tribunaux, Organisations communautaires de Base, organisations de jeunes et des femmes) ;
- Evaluer les mécanismes communautaires de protection et les stratégies à mettre en œuvre ;
- Pour les deux points précédents : évaluer les capacités existantes en matière de protection des enfants des rues, les faiblesses des services et les barrières d'accès et les axes de renforcement nécessaires ;
- Approfondir la compréhension de leurs interactions, de leurs difficultés et de leurs besoins en renforcement de compétences ;
- Evaluer la pertinence des réponses apportées par TGH et son partenaire la FVDC dans le projet, identifier des recommandations dans les actions à mettre en œuvre, en particulier les facteurs de réussite à la réinsertion familiale ;
- Evaluer les mécanismes de remontées d'information et de gestion des plaintes adaptés aux enfants ;

Le ou la consultant(e) pourra également proposer des axes de recherche supplémentaires en vue d'améliorer le diagnostic.

➤ **Livrables**

Le ou la consultant(e) devra soumettre :

- **Une note de cadrage** à remettre en version électronique à l'issue de la phase de structuration de la démarche évaluative : le consultant produira une note de cadrage du diagnostic. Cette note (i) identifiera les principales questions qui serviront à focaliser le travail de diagnostic sur un nombre restreint de points clés afin de permettre une collecte d'information plus ciblée au cours de la phase de terrain, une analyse plus fine et un rapport plus utile ; (ii) précisera les indicateurs à utiliser pour répondre aux questions et les sources d'informations correspondantes ; (iii) établira les étapes du raisonnement qui permettront au consultant de répondre aux questions (critères de jugement basé sur les informations et tous les documents relatifs au projet évalué (instruction, exécution, suivi) et à la compréhension de son contexte.
- **Un rapport de diagnostic provisoire** en version électronique rédigé en français (maximum 10 à 15 pages) hors annexes intégrant les analyses, les observations et recommandations du diagnostic. TGH renverra l'ensemble des commentaires consolidés au consultant 1 semaine suivant la réception du rapport provisoire. Tout commentaire devra être pris en compte par le consultant avant que les rapports puissent être considérés finalisés. Le consultant se devra de prendre note des

commentaires et juger si le rapport nécessite des modifications ou non et, le cas échéant, expliquer succinctement les raisons pour lesquelles les commentaires ne peuvent pas être pris en compte. Le/la consultant(e) devra soumettre une version révisée du rapport, dans les 7 jours suivant la réception des commentaires. La version révisée devra clairement mettre en avant tous les changements effectués

- **Les supports PPT de présentation des conclusions du diagnostic** avec les pistes de recommandations. Les conclusions feront l'objet d'une restitution auprès de l'équipe de TGH et d'autres acteurs clés en protection de l'enfance à Bangui.
- **Un rapport de diagnostic final** de 10-15 pages – (en français) – sans les annexes - permettant de répondre aux questions de recherche pré-citées intégrant les commentaires des différentes parties prenantes notamment lors de l'atelier de restitution/co-construction des recommandations. D'autres axes de recherche devront également être proposés. La version finale de ce rapport sera partagé à d'autres acteurs de protection de l'enfance à Bangui ;
- Une présentation des résultats par le consultant sera organisée auprès du COPIL et du Sous-Cluster Protection de l'Enfance (présentiel ou en ligne).

4. Méthodologie

La méthodologie utilisera des approches quantitatives et qualitatives:

- 1) L'analyse de la littérature pertinente, ainsi que d'autres données secondaires disponibles (tant fournies par TGH que propre recherche);
- 2) Des enquêtes quantitatives et qualitatives auprès d'informateurs clés (chefs de secteur du ministère de l'action sociale, chefs de quartiers, représentant des jeunes/parlement d'enfant, Organisations communautaires de base ...)
- 3) La conduite de consultations avec les parties prenantes de la protection de l'enfance, y compris les enfants et le jeune adolescent (Parlement d'enfants, CNJ, délégués des EDR).

Le diagnostic se déroulera dans les différents arrondissements de la ville de Bangui et sa périphérie (Bimbo, Begoua).

Le/la consultante sera chargé(e) :

- D'élaborer la méthodologie, les contenus et les supports de collecte. Les outils de collecte utilisés devront être élaborés et validés via une approche participative avec les autres acteurs clés de protection de l'enfance ;
- Dispenser et superviser la méthodologie de l'enquête en suivant le programme établi,
- Analyser les données et rédiger le rapport final d'intervention

Il est attendu que le consultant développe une stratégie de vérification de la qualité des données collectées auprès des parties prenantes. Aussi, en dehors des entretiens, les visites de terrain devront être effectuées. Ces visites de terrain se feront dans un échantillon d'arrondissements dont la représentativité sera justifiée à travers une méthode clairement exposée dans la note de cadrage.

La méthodologie devra prendre en compte la sécurité des participants tout au long du diagnostic (y compris lors du recrutement et de la formation du personnel d'enquête, lors de la collecte de données, l'analyse et l'écriture du rapport) ainsi que les éthiques de recherche (confidentialité des enquêtés, protection des données, de l'âge et capacité à s'approprier les processus de consentement). La méthodologie devra enfin répondre aux standards de qualité (outils de pilotage, formation des énumérateurs, nettoyage de données). Les processus d'intégration de l'Assurance Qualité à chaque étape devront être détaillés.

La méthodologie décrite ci-dessus est indicative, il est attendu du/de la consultant(e) de fournir une méthodologie détaillée ainsi qu'un plan de travail adapté. Il/Elle sera aussi libre de collecter des données additionnelles afin de répondre à toutes les questions de recherches listées ci-dessus.

Toutes les données collectées dans le cadre de ce diagnostic resteront la propriété de TGH. D'ici la fin du diagnostic, le ou la consultant(e) soumettra toute la documentation liée à TGH. Le Rapport de diagnostic provisoire réalisé dans le cadre de ce présent contrat, ne devra être partagé en externe sans l'accord écrit préalable de TGH.

En réalisant ce diagnostic, il est attendu des consultant(e)s qu'ils respectent les principes humanitaires y compris la politique de protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA) et qu'ils assurent la confidentialité des données collectées. Il est aussi demandé aux consultant(e)s de suivre à tout moment le Plan de Sécurité Pays. En aucun cas la responsabilité de TGH n'est engagée concernant la sécurité du ou de la consultant(e).

5. Planning prévisionnel

Les candidats doivent fournir un plan de travail de diagnostic ainsi qu'un tableau détaillant les dates butoirs des activités sur la base des estimations (voir les tableaux ci-dessous).

Etapes	Durée estimative
Revue de la littérature et des activités du projet – sur la base de la documentation disponible	3 jours
Rédaction de la note de cadrage, détaillant la méthodologie de collecte des données + réunion de cadrage et d'analyse (structuration de la démarche évaluative)	6 jours
Collecte des données (entretiens, réunions)	10 jours
Développement du Rapport provisoire du diagnostic et restitution (présentation power point sur les résultats, conclusions et recommandations de la mission)	6 jours
Finalisation du Rapport provisoire tenant compte des commentaires de TGH sur sa qualité et sa justesse.	4 jours
Présentation des résultats en Sous-Cluster Protection de l'Enfance et COPIL	1 jour

Nombre total de jours estimatif : 30 jours. La consultance devra commencer le 22 Aout 2022.

Les candidats doivent fournir un plan de travail de diagnostic détaillant les dates butoirs des activités (voir tableau ci-dessous).

Livrables	Date butoir
Note de cadrage	21 août
Première ébauche du rapport de diagnostic et Présentation PowerPoint des résultats	12 septembre 2022
Prise en compte des commentaires et validation de la version finale du rapport	30 Septembre 2022

6. Profil du ou de la consultant(e)

Le ou la consultant(e) devra remplir les critères suivants :

- Niveau d'étude Phd ou Master sciences sociales et juridiques ou autres domaines connexes
- Expérience de 5 ans spécialisés dans les enquêtes anthropologiques sur le continent africain, notamment centrafricain ;
- Expérience avérée en matière de recherche et de rédaction de rapports (qualités de synthèse et de rédaction en français) ;
- Expérience démontrée dans la réalisation de diagnostics en protection/protection de l'enfance ;
- Capacité avérée à encadrer une équipe pluridisciplinaire ;

Les candidatures remplissant les critères suivants seront encouragées :

- Consultant d'un pays de la sous-région ;
- Consultance en binôme (un consultant international en collaboration avec un consultant national).

7. Budget

Cette consultance sera financée dans le cadre du projet « *Vers un renforcement et une pérennisation de la prise en charge, de l'accompagnement et de la réinsertion des mineurs vulnérables à Bangui* » financé par l'Agence Française de Développement.

Le budget maximum alloué à cette consultance est de **14 500 euros**. Tous les coûts seront à la charge du ou de la consultant(e) (logement et alimentation, transport,). TGH ne prendra pas la responsabilité des frais de transports, accès, logement et nourriture, recrutement et formation des enquêteurs, TGH pourra dans la mesure du possible accompagner le consultant dans la recherche de solutions logistiques.

Le ou la soumissionnaire est informé(e) qu'il ou elle devra souscrire aux principes définis dans code de conduite de TGH et travailler en pleine conformité avec les politiques éthiques de TGH notamment la PEAS et la Politique de Sauvegarde de l'Enfant.